



## Inégalités salariales hommes-femmes : cinq chiffres révélateurs

Europe1, le 07.11.2016

**Plusieurs mouvements se sont mobilisés lundi 07 novembre 2016 à 16h34 pour combattre les inégalités salariales hommes-femmes.**

"Lundi à 16h34 et 7,5 secondes précisément, on peut se dire qu'on va travailler pour rien tous les jours jusqu'à la fin de l'année".

Le mouvement féministe "Les Glorieuses" a fait son calcul : à partir de lundi en fin d'après-midi, les Françaises travailleront bénévolement. Pour effectuer son calcul,

"Les Glorieuses" se basent sur l'écart de salaire entre les hommes et les femmes calculé par Eurostat selon des données de 2010.

Résultat : les Françaises gagneraient 15,1% de moins en moyenne que les hommes. Suivant ce chiffre, ce lundi 7 novembre à 16h34, les hommes auront donc déjà gagné en moyenne ce que les femmes gagnent en une année.

"On n'appelle pas les femmes à quitter le travail, mais on veut proposer, suggérer, aux associations, aux syndicats de travailleurs, de s'approprier ce chiffre pour se mobiliser", a déclaré la fondatrice des Glorieuses, Rebecca Amsellem, dans un communiqué. L'association Les Effronté-e-s a pour sa part appelé à un rassemblement lundi place de la République à Paris, à 16h34, pour dire qu'"à travail égal, nous méritons un salaire égal". Pour l'occasion, Europe 1 a sélectionné cinq chiffres révélateurs des inégalités salariales entre les hommes et les femmes.

> **19%** - En prenant le chiffre de 15,1%, celui d'Eurostat, le collectif Les Glorieuses s'inspire du mouvement des femmes islandaises, le 25 octobre dernier. Des associations islandaises avaient en effet appelé à la grève à partir de 14h38 : selon Eurostat, les Islandaises gagnent 14% de moins que les hommes et travaillent donc bénévolement à partir du 25 octobre, 14h38.

Mais le chiffre d'Eurostat ne comporte que des données sur les salaires bruts, en date de 2010. Or, il existe en France des données plus récentes (2013), qui portent sur les salaires nets. Il s'agit de celles de l'Insee. Et elles sont encore moins reluisantes pour la France : d'après l'Insee, l'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes est de 19%.

> **10%** - Derrière ce chiffre de 19%, se cachent en réalité deux sortes d'inégalités. D'abord, les femmes ne sont pas logées à la même enseigne en termes d'accès à l'emploi, puisqu'elles occupent 80% des emplois précaires, à en croire un rapport publié par le Ministère des Droits des femmes.

En outre, les inégalités subsistent même lorsque les hommes et les femmes ont un emploi équivalent. "A secteur d'activité, âge, catégorie socioprofessionnelle et condition d'emploi (temps complet ou temps partiel) donnés, l'écart de salaire est légèrement inférieur à 10%", explique l'Insee.

En clair, une femme, du même âge et avec un même CV qu'un homme, gagne un salaire net 10% moins élevé alors qu'elle occupe le même poste.

> **26%** - Conséquence logique : les inégalités frappent aussi les femmes à la retraite. Comme l'indique une étude de la DREES publiée en 2015, les femmes perçoivent une pension de retraite moyenne de 967 euros bruts par mois, contre 1610 euros pour les hommes, soit un écart de 40%. Si l'on tient compte des pensions de réversion ou du minimum vieillesse, l'écart reste tout de même de 26%.

> **132e** - Selon le dernier classement du Forum économique mondiale sur les inégalités hommes-femmes, la France a fait des progrès considérables en la matière, passant de la 57e place en 2012 à la 17e place en 2016.

Mais ce classement prend en compte de multiples critères, comme l'accès aux soins, à l'éducation ou encore aux grandes fonctions politiques. Or, selon ce classement, la France n'est que... 134e (sur 144) en matière d'égalité salariale, derrière l'Azerbaïdjan, le Tadjikistan, le Zimbabwe ou la Russie par exemple ! Parmi les pays les plus avancés en la matière : l'Italie, où l'écart de salaire n'atteint que 5,26% ou encore la Roumanie (8,6%).

> **4h48** – Face à ces inégalités, l'une des raisons avancées par les défenseurs des Droits des femmes relève d'un phénomène touchant l'ensemble de la société : les femmes auraient moins de temps que les hommes à consacrer à leur travail.

Selon une étude de l'Insee en date de 2010, les hommes consacrent en moyenne 6h05 par jour à leurs activités professionnelles ou universitaires, contre 04h48 pour les femmes (si on enlève les pauses, les conversations avec les collègues, les divagations sur internet etc).

Est-ce à dire que les hommes sont davantage travailleurs ? Pas vraiment. Les Français consacrent 3h20 par jour à leur temps libre, contre 2h45 pour les Françaises. En revanche, les femmes consacrent encore 3h26 par jour aux tâches domestiques et à s'occuper des enfants, contre seulement 2h pour les hommes. □

---